

## PRESENTATION DU SEJOUR DE RUPTURE « PARENTHÈSE ITINÉRANTE » pour les professionnels et éducateurs

***Vivre des échanges multiples et variés, dans des contextes diversifiés et intenses, en rencontrant des cultures et des démarches de vie différentes, favorise la rupture et la prise de recul par rapport à des situations déstructurantes, difficiles.***

La finalité de cette démarche est de permettre aux jeunes participant à ce projet :

- De prendre du recul, se distancier vis à vis de leur situation actuelle,
- De leur permettre de relativiser leurs problèmes au regard d'autres populations,
- De leur permettre de travailler avec l'équipe éducative sur leurs problèmes, difficultés et comportements.
- De s'investir dans des projets dynamisants et valorisants pour eux.

L'évolution de leur démarche de vie, étape préalable à une projection de l'individu, doit leur permettre :

- De se construire de nouvelles valeurs propices à leur épanouissement,
- De préparer une seconde étape de remobilisation, mise en place avec les structures relais et services compétents.
- D'élaborer, à terme, un projet, une perspective de vie, un avenir lié à leurs choix professionnels,

---

### DÉROULEMENT DU SÉJOUR

#### → PERIODE NAVIGATION

***Printemps : Mars / Avril (5 semaines) OU Automne : Septembre / Octobre (5 semaines)***

Un temps de navigation sur l'André-Yvette, un gréement traditionnel en bois de 18 mètres, sur les côtes bretonnes et vendéennes, donne l'opportunité de découvrir les îles Atlantiques, le patrimoine et la culture maritime et constitue un cadre favorisant la vie en collectivité, l'apprentissage de la navigation à voile, la cohésion du groupe et l'aptitude de chacun à s'intégrer au projet.

Durant cette période, le jeune participe à la préparation du voyage au Sénégal : présentation du projet et récupération de petit matériel scolaire auprès des écoles françaises partenaires, préparation des aspects matériels, administratifs, sanitaires du projet...

#### → PERIODE SENEGAL

***Printemps : Avril à Juin (10 semaines) OU Automne : Octobre à Décembre (10 semaines)***

Le transport à destination du Sénégal s'effectue en avion. Ce séjour se déroule en cinq étapes :

❶ Un premier temps **d'acclimatation**, dans une zone retirée sur la côte atlantique pour le Sénégal, est propice à la décantation individuelle et à la cohésion du groupe dans un cadre de vie nouveau.

Cette période est aussi employée à la découverte du pays, de la langue, de la culture et à la rencontre de la population locale.

② Un deuxième temps de découverte des zones retirées et sauvages, sous forme de **raid ou trek nature à caractère sportif**, favorise, forts des expériences précédentes, le développement du lien entre le jeune et l'équipe éducative.

Cette période permet un travail individualisé afin de repérer et de formaliser l'évolution de l'adolescent dans sa démarche personnelle, ainsi que de le valoriser au travers de ses performances.

③ Un troisième temps est consacré à la participation du groupe à un **chantier humanitaire** : la construction avec la population d'une salle de classe dans un village de brousse. L'hébergement se réalise chez les villageois.

C'est l'occasion, pour le jeune, de s'investir pleinement dans un projet valorisant, de rencontrer la population, d'échanger dans un contexte nouveau et de vivre des expériences fortes et structurantes.

④ Un quatrième temps réside en une phase d'immersion individuelle dans la population sénégalaise, chaque jeune étant accueilli, avec un éducateur, dans une **famille** sénégalaise, vivant au rythme de celle-ci.

Dans ce contexte, il accomplit un stage chez un artisan ou dans une entreprise locale. Cette expérience lui permet de valoriser ses qualités, de découvrir le monde du travail et/ou de vérifier ses motivations quant à une profession.

Parallèlement, il amorce, avec son éducateur référent, une reprise de scolarité en réalisant quotidiennement des exercices correspondant avec son niveau d'étude.

Un temps spécifique est destiné à la réalisation d'un **bilan individualisé** du séjour et permet, en vue du retour du jeune en France, de définir ses projets personnels, scolaires, d'Insertion Socioprofessionnelle.

⑤ Enfin, un dernier temps va permettre de préparer le retour en France et le Projet individuel sur la Période Remobilisation.

Des matinées de soutien scolaire individualisé et adapté à chacun, sont organisées afin de remettre le jeune en situation d'apprentissage. Ces circonstances encouragent la prise de conscience de ses propres capacités d'assimilation et encourage sa réconciliation avec l'enseignement, le travail scolaire.

Cette intention est renforcée par la participation du jeune à des activités de découverte culturelles et artisanales. En effet, cela le place en position de réception d'un savoir artistique et donc dans une relation apprenti/enseignant.

## → REMOBILISATION

### ***Printemps : Juin à Aout (7 semaines) OU Automne : Décembre à Février (7 semaines)***

Le retour en France débouche sur une phase dite de remobilisation qui est destinée à la mise en place du projet individuel. Ce travail, conduit en partenariat avec les structures relais et personnes ressources de notre réseau, est la période « tremplin » du projet, offrant la possibilité au jeune de valider et de concrétiser individuellement ses acquis.

L'hébergement du groupe s'organise dans une maison dans les environs de Lorient. À partir de là, le jeune se voit proposer un accompagnement dans ses démarches de recherches d'information auprès d'organismes tels que le C.I.O, les missions locales, le Bureau d'Information Jeunesse, afin de trouver la formation et des repères à son orientation les mieux adaptés à sa situation.

En fonction de l'âge et de la situation du jeune, certains réintègrent immédiatement un lieu d'enseignement quand d'autres participent à des cours de remise à niveau et de soutien scolaire.

Conjointement à cette reprise de scolarité, le jeune doit démarcher afin de trouver des lieux de stage qui lui permettent de découvrir un métier ou de valider un intérêt pour une profession.

Cette étape est également l'occasion, pour le groupe, de retransmettre ce voyage auprès des écoles partenaires et des familles.

Durant la remobilisation, il est primordial d'instaurer une collaboration active entre notre service et les organismes placeurs afin d'élaborer au mieux le projet d'avenir du jeune, notamment en ce qui concerne son futur lieu de vie ainsi que de prolonger la dynamique dans laquelle il commence à s'inscrire.

En fonction de la démarche de chacun, de son projet et de son évolution, le jeune est alors dirigé vers des structures ou des personnes relais pouvant répondre à ses besoins.

Il peut également être envisagé une continuation de la prise en charge en accompagnement éducatif, ceci étant négocié au cas par cas.

## CONDITIONS REQUISES

---

Il est indispensable, **dès la préparation du séjour**, que le jeune se sente prêt à s'investir dans ce projet en ayant conscience que ce voyage n'est pas une « promenade », mais un projet nécessitant son implication et sa motivation - au-delà des actions entreprises - à évoluer dans sa démarche et son comportement, à se reconstruire.

Nous souhaitons qu'il nous présente une lettre, en quelques lignes, sur ses motivations et son intérêt personnel dans ce projet. Cet engagement écrit est pour nous une base du travail individuel.

Si, à la fin de la période d'observation, l'inaptitude d'un des jeunes à poursuivre le projet se vérifiait, la prise en charge serait révoquée.

Enfin, le jeune doit avoir de bonnes conditions physiques et ne pas être affecté par des problèmes de santé ou autres en inadéquation avec ce voyage.

Il est également impératif que tous les intervenants travaillant avec les jeunes concernés soient concertés dans la préparation de ce projet, en particulier les psychologues et ou psychiatres ayant suivis ou suivants les jeunes. Nous vous demandons d'une part de nous transmettre leurs coordonnées sur la fiche prévue à cet effet et d'autre part de leur faire remplir le questionnaire qui leur est adressé et de nous le retourner dans tous les cas au plus tard dans les 15 jours avant l'entretien de pré admission.

En fonction du profil et de la situation de chaque jeune, le Service pourra proposer un parcours individualisé « sur mesure » (contenus, durée, ...) répondant aux mieux aux besoins du jeune. Chaque situation sera étudiée « au cas par cas ».



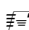
## CONTACTS ADMINISTRATIFS

---

Secrétariat de Parenthèse Itinérante : .....02 97 33 51 06

Coordonnées du siège social ADPEP56 VANNES : ..... 02 97 42 61 78

### Pour toutes correspondances

 02 97 33 51 06  contact.lva.parentheseitinerante@lespep56.com	 <b>PARENTHÈSE ITINÉRANTE</b> 181 rue maréchal Joffre Bat E espace Beaufort 56702 Hennebont cedex
---	---